



en DIRECT de la MAIRIE

Les nouvelles de Février 2012

Responsable : P.BAZIER - Rédaction : Commission Communication

Impression - GRAPHIC UNION

29 rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY-COSSIGNY

☎ 01.64.05.20.22 - 📠 01.60.62.01.96 - www.chevry-cossigny.com

Edito du Maire,

Bonheur, enthousiasme et sérénité seront les maîtres mots que je veux partager avec l'ensemble des chevriards pour les mois qui viennent. Ce n'est plus la période des vœux me direz-vous, certes !

Mais après avoir rencontré beaucoup d'entre vous précisément lors de la cérémonie des vœux, où nous avons célébré les 10 ans du Conseil Municipal Jeunes, lors de l'inauguration de l'Espace Culturel La Marmite, de la réunion d'accueil des nouveaux habitants, et en préparant la conférence de clôture des expérimentations de déploiement des réseaux très Haut Débit, hors zone très dense, qui s'est déroulée ce 9 Février à Chevry-Cossigny, je mesure la réussite de nos engagements à vos côtés, pour que chacun trouve à s'épanouir dans notre commune.

Les échanges sont nombreux, souvent nourris, toujours constructifs afin que des projets émergent, que des solutions soient trouvées au milieu de l'épais brouillard des réglementations et des incertitudes. Et c'est conscient de tous ces écueils que nous travaillons à l'élaboration des projets, aussi bien réalisés qu'à venir.

Pour revenir sur ceux concernant le déploiement de la fibre et la construction du Espace Culturel, je ne peux vous cacher ma très grande fierté au nom de notre équipe aussi bien élus que personnel municipal de vous avoir apporté la réalisation de ces équipements structurants dans les délais sur lesquels nous nous étions engagés avec nos partenaires.

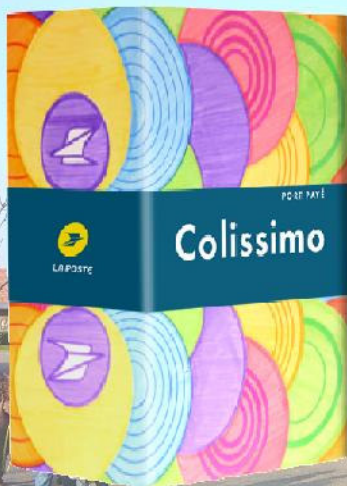
C'est suffisamment rare dans la vie des collectivités publiques pour que je le souligne.

Bien sûr, tout n'est pas réglé et il reste bien de sujets non résolus, mais lorsque les efforts déployés par tous amènent à un résultat à la hauteur de nos espérances alors cela permet d'aborder l'avenir avec courage, lucidité, et la pointe d'enthousiasme indispensable pour faire bouger les lignes en faveur d'un quotidien meilleur encore.

Avec tout mon dévouement,

Votre Maire,

Pierre BAZIER



Du 13 Février au 2 Mars

La classe de CM1/CM2 d'Elisabeth MORIN s'est inscrite à un concours organisé par LA POSTE. Le dessin gagnant deviendra le design du futur colissimo officiel de la Poste. Pour voter, vous devez vous rendre sur le site www.imagine-colissimo.fr.

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal est prévue le :

Jeudi 29 Mars 2012

À partir de 20h30

Salle du Conseil – En Mairie

Vous êtes cordialement invités à y assister.

**NUMERO
VERT**



Vous pouvez joindre directement Monsieur le Maire en téléphonant le :

Samedi 17 Mars 2012

de 9 heures à 10 heures

au numéro suivant

☎ 0 800 77 89 59

Récemment plusieurs cambriolages ont été enregistrés par les services de Police du commissariat de Moissy-Cramayel qui ont prévus de renforcer leurs rondes sur la commune. Cependant, nous vous invitons à la plus grande vigilance.

Elections 2012

Le vote par procuration

Comme vous le savez, 2012 sera placée sous le signe des élections, présidentielles, puis législatives. Le premier tour des élections présidentielles aura lieu pendant les vacances scolaires de Printemps. C'est pourquoi nous vous proposons un mode d'emploi du vote par procuration afin de prendre vos dispositions.

La procuration est établie pour un scrutin déterminé (pour l'un des deux tours ou pour les deux tours). Toutefois, une procuration peut être établie pour une durée de son choix dans la limite d'un an à compter de sa date d'établissement si l'intéressé établit être de façon durable dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote.

Pour Chevry-Cossigny, l'autorité localement habilitée à établir une procuration est le commissariat de police de Maissy-Cramayel. 3 grandes catégories de personnes sont concernées par le vote par procuration (art L71 du Code électoral) :

a - Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présent dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune.

b - Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne sont pas présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.

c - Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Le mandant doit se présenter personnellement et être muni : d'une pièce d'identité et ; d'une déclaration sur l'honneur précisant qu'il se trouve dans l'une des catégories énumérées ci-dessus. Cette déclaration est intégrée au Formulaire.

Le mandataire est l'électeur qui vote à la place du mandant.

Les conditions pour être mandataire :

- Jouir de ses droits électoraux ;
- Etre inscrit dans la même commune que le mandant.

Le choix du mandataire est libre, sous réserve des deux conditions précitées, et sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.

Modalités de vote :

Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France (art L73).

Le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration. C'est au mandant de prévenir le mandataire de l'établissement de la procuration.



Samedi 10 Mars 2012, à 10h

Réunion de Quartier

Régulièrement, l'équipe municipale se rend à la rencontre des habitants directement dans chaque quartier, pour organiser une « Réunion de Quartier ». Ces échanges permettent d'aborder librement tous les sujets de façon conviviale.

Les sujets sont ensuite traités par les élus afin que des actions concrètes puissent être réalisées sur le terrain, par les agents communaux ou les prestataires qualifiés.

Le prochain rendez vous est fixé le Samedi 10 Mars à partir de 10h selon le programme suivant :

- 10h : Angle de la Rue Louis de Funès et de la Rue Marcel Carné
- 10h45 Angle de la rue Simone Signoret et de la rue Jules Raimu
- 11h15 Dans la rue Marcel Pagnol (Parvis de l'Ecole élémentaire)

Si vous le souhaitez, vous pouvez transmettre vos questions par mails, avant la réunion, afin que des réponses concrètes puissent vous être apportées le jour de la réunion.

Informations et renseignements auprès de Jonathan en Mairie au 016405.2022 ou par mail à communication@chevry-cossigny.com



Du 18 Février au 4 Mars Vacances Scolaires

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances d'hiver. Pour ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances, nous vous rappelons que les structures enfance Jeunesse sont ouvertes pour accueillir vos enfants et adolescents, en proposant des activités riches et variées pendant toutes les vacances.

Vous trouvez le programme de l'Espace Jeunes dans la Feuille Mauve ci-jointe.

Vendredi 9 Mars 2012 Concert des profs de l'Ecole de Musique

L'école de Musique, qui fait partie de l'ACACC, organise un concert des professeurs le vendredi 9 Mars à l'Espace Culturel « la Marmite » à partir de 20h



Les Elus vous répondent...

Dans cette rubrique, nous répondons à une ou plusieurs questions posées par les chevryards... Au Conseil Municipal, en réunion de quartier, dans les commerces, dans vos courriers,... nous sommes à votre écoute et souhaitons vous apporter des éléments de réponse.

Alors que nous venons de traverser une période de grand froid avec des températures très négatives, nous tenons à vous informer qu'un épisode neigeux n'est pas à exclure dans les jours qui viennent. C'est pourquoi nous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque riverain de déneiger le trottoir devant sa parcelle. Pour ce qui est de la municipalité, les équipes techniques sont mobilisées pour assurer un service pertinent et de qualité sur les points stratégiques.

En Direct de l'Île aux Loisirs

A l'occasion de l'épiphanie, les enfants de la pause méridienne ont dégusté la galette des rois.

Tous les mercredis, les enfants participent aux activités manuelles et sportives organisées par les animateurs de l'Île aux Loisirs.

Jusqu'aux vacances de Février, l'équipe d'animation travaillera sur la thématique du nouvel an chinois.

Ils créeront un projet pour le spectacle de fin d'année... Un véritable Cabaret !

Pour ce faire, des ateliers seront proposés comportant de la danse, du chant, de la magie, des marionnettes, du cirque et d'autres surprises...

Inscriptions Rentrée Maternelle 2012/2013

Les inscriptions pour la rentrée à l'école Maternelles pour les enfants nés en 2009 ont débutées le lundi 13 Février 2012-sur rendez-vous. Les parents devront se munir du livret de famille, du carnet de santé à jour des vaccins de l'enfant et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Informations et Renseignements en mairie auprès de Céline au 01.64.05.20.22 ou par mail à scolaire@chevry-cossigny.com

Les dates de piscines à venir pour l'Île aux Loisirs :

pour les 5-7 ans : mardi 21 Février, Mercredi 29 Février, Mercredi 28 mars

pour les 8-11 ans : Mardi 28 Février, Mercredi 7 mars

Rappel des horaires de l'Île aux Loisirs

Les accueils périscolaires maternels :

7h30-8h20 / 16h30-19h00

Mercredis et vacances

7h45-18h45

Informations et renseignements auprès de Sophie LAGONIE (directrice de L'Île aux Loisirs)

ou de Yohann VALENTI (directeur adjoint) au 01 64 05 36 79 ou au 06 84 77 76 92. ou par mail : alsh.ileauxloisirs@chevry-cossigny.com

Les Accueils Périscolaires Élémentaires :

Les enfants sont accueillis par l'équipe d'animation tous les jours d'écoles selon les horaires suivants :

le matin de 7h30 à 8h20 puis le soir après l'étude de 18h à 19h.

L'accueil se trouve dans l'extension de l'école Élémentaire (entrée par le portail vert de la petite cour)

Informations et renseignements auprès de Yohann VALENTI (responsable) au 016405.65.30



Les travaux d'aménagement de l'entrée de ville côté Brie Comte Robert ont commencé. Pour le moment, les équipes sont en train de réaliser l'assainissement des habitations qui n'avaient pas encore pu être reliées sur le réseau public. La prochaine étape consistera à créer un réseau d'évacuation pour remplacer le fossé qui sera comblé. L'aménagement sera semblable à celui réalisé à la sortie de Chevry-Cossigny côté Gretz. Tous les réseaux ont déjà été enfouis en 2011. Pendant les travaux, une circulation alternée sera mise en place, à certains moments, pour assurer la sécurité des ouvriers et permettre aux travaux de se dérouler dans les meilleures conditions.

LA FIBRE OPTIQUE : LES DERNIERES NOUVELLES

Les travaux de raccordement des habitations ont repris leur rythme. Petit à petit les plannings se remplissent.

À ce jour, presque 700 foyers sont raccordés au réseau. Pour le reste, comme évoqué lors de notre dernière publication, les raccordements sur le réseau aérien sont soumis aux autorisations des propriétaires de ces derniers.

Nous avons d'ores et déjà obtenu les accords pour la pose de la fibre optique sur les poteaux aériens détenus par ERDF. Les premiers rendez-vous ont été pris et les premiers raccordements en aérien enregistrés. Pour les poteaux qui appartiennent à France Telecom, Sem@for77 n'a pas encore obtenu les conventions nécessaires pour l'arrimage des fibres.

Nous avons récemment délivré les DICT (qui permettent aux entreprises de travailler sur le domaine public) à Sem@for77 pour réaliser les travaux de Génie Civil restant sur la commune (environ 100 foyers concernés). Les travaux devraient pouvoir commencer dès que les températures seront plus clémentes.

Nous vous rappelons encore une fois que nous sommes un projet pilote et qu'à ce titre, certaines techniques ne sont pas encore réglementées. Chaque jour, nous prenons en compte les demandes de chacun, et nous les relayons à Sem@for77 qui assure la gestion du réseau de Fibre Optique. Jacques DELMAS a proposé d'être le relai de la population auprès de Sem@for77 et des intervenants sur le réseau et le remercions pour son investissement dans ce vaste et complet projet. Compte tenu du caractère technique de vos demandes, et de l'impossibilité pour nos services de vous apporter une réponse concrète dans des délais courts, nous vous invitons dorénavant à contacter Sem@for77 par courrier : 40 avenue de Lingernfeld - 77200 TORCY

Nous restons cependant à votre disposition pour toute information complémentaire par mail à communication@chevry-cossigny.com

MODIFICATION DU PLU : Dans le cadre de la création de la ZAC, la municipalité a entamé une démarche de modification du PLU, pour les parties concernées, afin de mettre en adéquation les besoins de la commune et les futures infrastructures qui seront aménagées. C'est pourquoi, une enquête publique est menée du 27 Février au 29 Mars.

COMMUNE DE CHEVRY-COSSIGNY

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

AVIS AU PUBLIC D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté N°201201014 du 30 Janvier 2012, le Maire de CHEVRY-COSSIGNY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet du Plan Local d'Urbanisme.

Ce projet a pour objet la prise en compte du projet de Zone d'Aménagement Concerté des « Nouveaux Horizons ».

**L'enquête se déroulera à la mairie de CHEVRY-COSSIGNY, 29
Rue Charles Pathé,
du Lundi 27 février 2012 à 8H45 au Jeudi 29 mars 2012 à 17H
aux jours et heures habituels d'ouverture**

Monsieur Jean-Pierre MARJOLET, désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur, recevra en Mairie les :

- Lundi 27 Février 2012 de 8h45 à 11h45,
- Samedi 17 Mars 2012 de 8h45 à 11h45,
- Mercredi 21 Mars 2012 de 8h45 à 11h45,
- Jeudi 29 Mars 2012 de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit en mairie à l'attention du commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie.

REVISION DU PLU : En parallèle à cette démarche, une révision plus complète du PLU est en cours. Cette réflexion vise à définir les futures grandes lignes en terme d'urbanisme pour la commune de Chevry-Cossigny. Cette démarche est plus longue et s'étalera davantage dans le temps.

[en direct de...]*

L'ESPACE JEUNES



Les activités préparatoires à la semaine de la jeunesse du 19 au 26 mai 2012 continuent pendant les jours et heures d'ouverture de la structure.

Les jeunes de l'atelier de percussion ont rencontré à plusieurs reprises, monsieur Tao Ravao, le directeur musical de l'orchestre malgache, « Ny Malagasy Orkestra ». Le groupe de l'Espace jeunes a fait une représentation en première partie du concert le vendredi 10 février 2012 à 20h30 au centre culturel « la Marmite ». Dans ce cadre, des séances de danse Hip-hop sont également planifiées.

Si des idées pour agrémenter la semaine de la jeunesse vous viennent, vous pouvez les transmettre aux animateurs.

Durant les vacances d'hiver du 18 février au 3 mars 2012, un atelier et un repas chinois seront proposés.

Une autre journée de partage en lien avec le service jeunesse de la ville de Servan sera consacrée à la danse et au sport.

Les jeunes inscrits à l'Espace jeunes profiteront également de plusieurs sorties :

Lancer de précision au bowling

- Sport de glisse à la Patinoire.

- Enquêtes criminelles au musée de la préhistoire

- Lazer game

- Comédie musicale « Adam et Eve »

*Informations et renseignements
auprès de l'équipe d'animation
au 01.60.62.07.11. ou au 06.19.71.75.03*

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le Conseil Municipal Jeunes a mis en œuvre depuis 2008 un projet intitulé « trottoirs mais pas crottoirs » visant à inciter les Cheviards à ramasser les déjections canine.

Des sacs en papiers à cet effet sont disponibles gratuitement chez certains commerçants de la commune et en Mairie.

De ce projet, un slogan était né... « Si vous aimez votre village, pensez à ramasser les déjections de votre chien »

A partir du mois de mars, des boîtes à idées seront installées dans certains bâtiments communaux (la salle polyvalente, la Mairie, l'école élémentaire, l'Espace Jeunes et l'île aux Loisirs). Elles sont destinées aux jeunes afin qu'ils puissent y déposer des idées de projets, et donner leurs idées ...

Les élus du CMI étudieront vos suggestions, et la suite qui leur sera réservée vous sera communiquée dans la Feuille mauve.

Rencontre intergénérationnelle à la Maison de retraite

Des rencontres intergénérationnelles sont organisées tout au long de l'année.

Au mois de janvier dernier, Les CMliens ont cette fois ci partagé la galette des rois avec les résidents de la petite maison.



Pour les artistes amateurs... INSCRIPTIONS DES MAINTENANT

Vous possédez un talent artistique dans le domaine de la danse, du chant, de la musique...

Venez vous exprimer devant un jury le Samedi 19 mai 2012 sur la scène de l'espace culturel « la Marmite »

Tous les participants se verront offrir une entrée au Festival « Rock'Ambolesk »

Le vainqueur se produira en avant-première du spectacle du « FestiJeunes 2012 » et remportera « 2 pass Week end VIP » au Festival Rock'Ambolesk ainsi que 2 pass annuels pour le centre culturel « la Marmite »



Espace jeunes

CASTING



JEUNES TALENTS

SAMEDI 19 MAI 2012

à 18h00

Salle de spectacle de l'espace culturel "La Marmite"

Danse-chant-musique...

Inscription à partir du Lundi 16 janvier 2012

Fin des inscriptions Lundi 16 avril 2012

Ne pas jeter sur la voie publique

Renseignements au 01.60.62.07.11 ou au 06.84.77.90.54

Par [mail espace.jeunes@chevry-cossigny.com](mailto:espace.jeunes@chevry-cossigny.com)

Facebook : espace jeune